



Mécanisme de Fonds Compétitifs Pour La Recherche Agricole Appel à Notes Conceptuelles de Projets (NCP)

Titre de l'appel

Recherche et développement de l'élevage

But de l'appel

Mise en œuvre d'actions pour atteindre la sécurité alimentaire et nutritionnelle et réduire la pauvreté en Afrique de l'Ouest et du Centre - Attributions clés du Pilier IV du PDDAA (CAADP)

- 1. Numéro d'identification de l'appel à proposition:** CW/CGS/04/PCN/LFA/01/2010
- 2. Date de publication:** 1^{er} septembre 2010
- 3. Montant total disponible pour cet appel:** 1 million de Dollars US (le budget maximum d'un projet ne doit pas dépasser 500 000 Dollars US)
- 4. Durée du projet:** 3 ans
- 5. Soumission de la NCP :** La date limite de soumission est le 30 septembre 2010 à 17H00 GMT.

Les originaux des propositions de NCP dûment signés avec le cachet officiel devront être envoyés par poste, coursier, courrier express ou par e-mail au Secrétariat Exécutif du CORAF/WECARD à l'adresse ci-après:

Le Directeur des Programmes – CORAF/WECARD,
7 Avenue Bourguiba, BP 48 Dakar RP, Sénégal
E-mail: secoraf@coraf.org;
Site Web: www.coraf.org
Téléphone: +221 33 869 96 18

Les notes conceptuelles envoyées par fax ne seront pas traitées.

6. Date de notification des résultats du processus d'évaluation: 30 Novembre, 2010, adressée au Coordinateur de chaque NCP soumise.

7. Langues de soumission : Les NCP peuvent être rédigées en Français ou en Anglais.

8. Description de l'appel

8.1. Thème principal de recherche

En vue de contribuer à l'objectif qui vise à améliorer durablement la productivité, la compétitivité et les marchés des produits de l'élevage en Afrique de l'Ouest et du Centre, cet appel à NCP cherche à mobiliser les forces, expertise et ressources requises pour mettre en œuvre des actions de recherche sur le thème prioritaire suivant issu d'une l'étude de base du CORAF/WECARD validée par les parties prenantes :

- ✓ *Amélioration durable des interactions élevage-agriculture-environnement en Afrique de l'Ouest et du Centre.*

8.2. Objet de l'appel à NCP

L'appel à NCP est focalisé sur le sous-thème qui a été classé comme première priorité sous le thème général mentionné plus haut, à savoir :

- ***Développement de systèmes d'élevage intégrés en phase avec les changements globaux.***

Les systèmes d'élevage d'intégrés en phase avec les changements globaux, modèles de production qui consistent à produire plus, tout en respectant l'environnement, et face à de nouvelles contraintes de dimensions sociales (dégradation des moyens d'existence, conflits d'accès aux ressources,), techniques (dégradation des terres, effets négatifs de la variabilité et des changements climatiques, diminution des ressources fourragères, etc.) et économiques (renchérissement du coût des intrants, crise alimentaire, etc.), pourraient contribuer à une amélioration durable de la productivité animale.

Selon la FAO (2009)¹, le sous-secteur de l'élevage est en pleine évolution. Tirée par l'augmentation de la population, la hausse des revenus et l'urbanisation, la demande de produits animaux poursuivra sa forte croissance jusqu'au milieu du siècle. En Afrique de l'Ouest, l'OCDE/CSAO et la CEDEAO ²ont montré que la demande de produits animaux croît 2 fois plus vite que l'offre. Il est donc urgent d'accroître durablement la productivité animale pour permettre de répondre à cette demande.

Or, la terre et les autres ressources sont limitées et dans la plupart des cas, il n'est plus possible d'envisager d'accroître la surface utilisée pour l'élevage afin de répondre à l'augmentation de la demande. Une pression croissante est ainsi exercée sur la base des ressources naturelles. L'élevage a donc été considéré comme l'une des principales causes de la désertification, du déboisement et de la pollution. La dégradation des parcours, qui résulte du surpâturage, se traduit par une altération des éléments qui les constituent et des ressources qu'ils procurent. Globalement, elle représente une perte de productivité biologique ou économique. Il peut s'agir de la richesse spécifique animale et végétale, de l'importance du couvert ou de la biomasse végétale présente, de l'activité biologique de l'écosystème, de la valeur pastorale. Il convient donc de trouver des moyens d'accroître la production et la productivité animales sans porter atteinte à l'environnement.

En outre, l'élevage contribue au changement climatique par les émissions de gaz à effet de serre, soit directement (par exemple, émissions liées à la fermentation entérique) soit indirectement (par exemple, production fourragère, défrichement des forêts pour mise en pâture, etc.). La FAO (2007)³ rapporte que le secteur de l'élevage émet plus de gaz à effet de serre, mesurés en équivalent de CO₂, que le transport. Or, une gestion rationnelle des pâturages et une bonne qualité d'alimentation jouent un rôle dans la réduction des émissions de gaz méthane par le bétail. Des complémentations alimentaires qui sont bioactives peuvent aussi aider à la réduction de l'émission du méthane par le bétail. Il est important de développer des innovations qui peuvent non seulement réduire l'émission de méthane, mais aussi celle de l'ammoniac et de l'oxyde d'azote, et appropriables par les producteurs. Ces innovations devront également soutenir des stratégies d'adaptation de l'élevage aux effets néfastes des changements climatiques, notamment en zones arides et semi-arides, tels que : la diminution de la productivité primaire des parcours, la réduction des quantités ingérées par les animaux et

¹ FAO, 2009. La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture. Le point sur l'élevage. Rome, FAO, 186 p.

² OCDE/CSAO-CEDEAO, 2008. Elevage et marché régional au Sahel et en Afrique de l'Ouest. Potentialités et défis. Paris, OCDE/CSAO-CEDEAO, 163 p.

³ FAO, 2007. Climate Change and Food Security: a Framework for Action, Rome, 2007. (Document published for the Bali's Conference)

l'abaissement des taux de conversion alimentaire, le risque de surpâturage et de dégradation des sols, et les conflits pour l'accès à des ressources raréfiées.

L'enjeu de la recherche est donc de transformer les impacts négatifs des systèmes d'élevage sur les ressources naturelles et l'environnement en facteurs de développement durable, notamment par des démarches d'intensification écologique des systèmes de production.

Au regard de ce qui précède, les NCP devront répondre à plusieurs ou toutes les questions suivantes de manière intégrées :

- i. Quelles technologies élaborer pour réduire les effets négatifs de l'élevage (mitigation) et fournir des services écologiques ?
- ii. Quelles stratégies efficaces d'adaptation faut-il adopter pour faire face aux effets négatifs de la variabilité et des changements climatiques sur les systèmes d'élevage ?
- iii. Quels outils et systèmes d'information et d'alerte mettre au point pour atténuer les effets néfastes de la variabilité et des changements climatiques sur les productions animales ?
- iv. Quels systèmes d'élevage intensifs, performants et rentables, faut-il promouvoir pour accroître la productivité tout en préservant l'environnement ?
- v. Quelles stratégies faut-il mettre en œuvre pour minimiser les effets du renchérissement des coûts des intrants et de la compétition accrue pour l'utilisation des ressources naturelles ?
- vi. Quels systèmes efficaces faut-il mettre en place pour une gestion durable des ressources naturelles (accès et gestion de l'eau, réduction des conflits, régulation codes pastoraux) ?
- vii. Les questions de renforcement de capacité à travers les systèmes d'innovation et comment réussir la mise en œuvre des principes de la recherche agricole intégrée pour le développement (RAIPD)⁴ ?
- viii. Comment atténuer les impacts potentiels de marginalisation résultants des innovations techniques et de développement du marché notamment les résultats inéquitables pour les ménages, les groupes vulnérables et les inégalités de genre.

8.3. Approche

Les postulants devront organiser leurs propositions autour des scénarios suivants qui nécessitent des interventions plus efficaces afin de générer des résultats améliorés et des impacts à long terme par rapport à la productivité des petits exploitants:

- d'une chaîne de valeur spécifique ;
- d'un agro-écosystème spécifique ;
- d'un « point chaud » en rapport avec la sécurité alimentaire ou la lutte contre la pauvreté en milieu rural ;
- autour d'une innovation technique à fort impact ;
- d'un problème ou d'une opportunité identifiés par les partenaires au développement ;
- des plateformes d'innovations existantes.

Toutes les propositions devront intégrer les principes de la RAIPD dans la conception et la mise en œuvre de la recherche proposée.

Elles devront également chercher, en plus du développement du cadre logique traditionnel, à mettre en évidence les voies et moyens pour l'adoption des innovations générées et leur impact en termes de

⁴ www.ICRA-edu.org/objects/anglolearn/IAR4D_concept_paper.pdf

résultats de développement rural, tout en reconnaissant que ces résultats ne peuvent être atteints dans le délai initial de 3 ans du projet

La proposition devra consacrer environ 30% du budget total pour le processus de détermination des voies et moyens pour atteindre l'impact par l'équipe de mise en œuvre du projet et les principaux bénéficiaires, en insistant sur les réseaux d'acteurs nécessaires à la réalisation de l'impact, la nécessité de documenter les leçons apprises et de rendre compte aux bailleurs, et d'établir un cadre de recherche pour examiner le processus critique de changement que le projet vise à initier et maintenir (Douthwaite *et al.*, 2008)⁵..

9. Eligibilité

Les principaux critères suivants devront être respectés pour la conformité et l'éligibilité des soumissions lors du processus d'évaluation.

9.1. Critère généraux et administratifs

Le projet devrait être réalisé dans au moins trois pays en Afrique de l'Ouest et du Centre.

Les projets doivent être coordonnés par les systèmes nationaux de recherche agricole (SNRA) de la sous-région et doivent travailler en partenariat avec les bases-centres/Centres d'Excellence, les centres du système CGIAR, et d'autres centres de recherche avancés. Le partenariat avec les institutions de formation agricole, et surtout les universités et facultés de l'agriculture dans les consortia du projet, sont fortement encouragés.

La NCP devra se conformer au format et au contenu spécifié dans le Manuel des Procédures de Gestion des Fonds Compétitifs [**Annexe A**], incluant entre autres :

- Une lettre d'intention/engagement des partenaires ;
- Un cadre logique qui n'inclut pas d'analyses des voies et de moyen pour générer des impacts;
- Les grandes lignes du budget.

L'institut ou l'organisation porteuse du projet devra soumettre un profil organisationnel [**Annexe B**] et sera jugé sur sa capacité et son expérience dans la mise en œuvre du travail proposé.

9.2. Critères financiers

Les dépenses devront être liées aux coûts directs de la recherche et les coûts indirects ne devront pas dépasser 10% du budget du projet.

Le budget total ne devra pas être supérieur au montant plafond spécifié dans l'Appel à NCP.

Le budget du projet devra être clairement présenté et le montant justifié selon les activités planifiées dans la proposition technique.

Le budget du projet devra indiquer le montant sollicité auprès du CORAF/WECARD et le montant de la contribution des auteurs partenaires/acteurs.

Après l'acceptation des NCP, les équipes de projet seront invitées à développer une proposition de projet plus détaillée en fin décembre 2010. Dans certains cas, il pourrait être demandé à ce que des NCP soient combinées pour le développement de propositions de projet détaillées. Si nécessaire, un appui financier et scientifique sera apporté aux NCP présélectionnées afin de faciliter le développement des propositions de projet détaillées.

10. Critères d'évaluation

Les propositions seront évaluées selon les critères et sous-critères ci-après:

⁵ Douthwaite *et al.*, 2008. Participatory Impact Pathway Analysis: A practical method for project planning and evaluation (<http://cigar.ilac.v1779.nc>).

- Pertinence: contexte général et justification, objectifs global et spécifique ;
- Qualité scientifique et technique: état des connaissances, description des activités du projet, résultats attendus, groupes cibles et méthodologie ;
- Impact potentiel déterminé à travers des voies et moyens pour atteindre l'impact: social, économique, environnemental et aspects genre;
- Plan d'exécution technique: cadre logique et chronogramme (diagramme de Gantt) ;
- Equipe de mise en œuvre : expérience professionnelle et technique et compétence de l'équipe, publication dans le domaine du projet, mécanisme de partenariat ;
- Budget : contribution des partenaires, utilisation des fonds sollicités auprès du CORAF/WECARD.

11. D'autres informations pertinentes

Les intéressées sont priées de bien vouloir visiter le Site Web (www.coraf.org) et de se référer au « Manuel des procédures de gestion des fonds compétitifs du CORAF/WECARD » pour plus de détails sur comment répondre adéquatement à cet Appel.

Annexe A: Note Conceptuelle de projet

CORAF/WECARD Référence:	Référence unique attribuée par le CORAF/WECARD
-----------------------------------	---

NOTE: Les Détails du Contact dans cette section sont soumis sur une feuille séparée

Coordinateur du projet	Ceci est la personne qui a la responsabilité globale de la candidature devant le CORAF/WECARD et la mise en œuvre du projet.
Adresse	Détails du contact du Coordinateur du projet
Téléphone	
Fax	
e-mail	
Collaborateurs	Organisations collaboratrices avec lesquelles des protocoles d'accord ont été signés. Une lettre d'intention adressée à l'institution qui coordonne le projet, montrant que les collaborateurs ont une part active dans la proposition, doit accompagner le NCP

Ces sections suivantes sont soumises sur des feuilles séparées de celles des **Détails du Contact**

Titre du Projet	Le candidat devra fournir un titre concis et précis, qui décrit le contenu de la recherche
Domaine de priorité du CORAF/WECARD	Il s'agit du domaine spécifique abordé par le projet. A noter que les propositions qui n'abordent pas les questions définies par l'Appel à propositions du CORAF/WECARD ne seront pas traitées.
Questions transversales et fonctions de base du CORAF/WECARD	Lesquelles des questions transversales et des fonctions de base du CORAF/WECARD sont abordées en particulier dans la Proposition de Note Conceptuelle
Localisation du projet	Les pays concernés par le projet proposé – un minimum de 3 pays est requis pour le projet. Seules les Notes conceptuelles de projet qui satisfont à ce critère seront traitées.
Coût Total du Projet	Le budget total requis pour conduire le projet à terme. Le CORAF/WECARD a indiqué dans l'appel à propositions la limite maximale ou minimale du budget
Durée du Projet	Combien de temps va durer le projet? La période maximale est de trois (3) ans.
Date de soumission de la Note conceptuelle de projet	La date à laquelle la Note conceptuelle a été acheminée au Secrétariat du CORAF/WECARD
Objectif Spécifique du Projet [Environ 400 mots]	
Quelle est la justification du projet proposé? L' <i>objectif spécifique</i> est l'impact ou le changement que le projet compte atteindre à partir de la réalisation des Résultats, en considérant certaines Hypothèses. Il est en outre résumé dans le cadre logique. C'est la raison du projet et il devra aborder une contrainte identifiée pour le développement du sous-secteur de l'élevage dans la sous-région. Il devra répondre à une demande et s'inscrire dans les priorités régionales définies par l'Appel à propositions et du Plan Stratégique du CORAF/WECARD. Les informations sur le contexte devront inclure une description de l'importance de(s) la contrainte(s) que le projet cherche à résoudre et un très bref résumé d'un quelconque travail déjà réalisé dans ce domaine.	
Résultats attendus du Project [Environ 300 mots]	
Quels seront les Résultats du travail? C'est ce que le projet va produire. Ils sont les termes de référence du projet. Ils sont les conditions nécessaires et suffisantes, avec les Hypothèses formulées, pour la réalisation de l'Objectif Spécifique. Ils devront être mesurables, et délivrables endéans le temps imparti au projet. Ils devront refléter les aspects des Résultats identifiés par le CORAF/WECARD dans son Plans Stratégique [voir Chapitre 7, page 61] lesquels couvrent la génération de technologies (au sens large), la recherche sur les politiques, le renforcement de capacités et la gestion de connaissances. Ils peuvent être vus comme, par exemple, des manuels, des produits audio-visuels, des produits animaux, des infrastructures, du marketing ou système d'information, des options politiques, du changement institutionnel, des technologies et innovations. Les voies de promotion des organisations cibles et des bénéficiaires seront identifiées si elles s'avèrent appropriées. Les Organisations cibles sont des groupes formels ou informels qui prendront part aux Résultats du travail proposé et s'engagent dans le processus d'accroissement des effectifs des utilisateurs des connaissances, des technologies et des méthodologies.	

Activités de Recherche et Développement [Environ 300 mots]

Comment le projet sera exécuté? Un sommaire des études, enquêtes, expérimentations et *Activités* qui seront conçus et exécutés en vue de délivrer les Résultats du projet. Chaque *Activité* ou groupe d'*Activités* devra être associé à chacun des *Résultats* du projet, les *Activités* définissant la stratégie pour produire le *Résultat*.

Les méthodologies holistiques utilisant de nouvelles approches et combinaisons d'acteurs de façon novatrice sont encouragées.

Groupes cibles et Bénéficiaires

Qui sont les principaux groupes cibles et les bénéficiaires du travail proposé ? Les *groupes cibles* sont ceux qui sont étroitement impliqués dans la mise en œuvre du projet alors que les *bénéficiaires* sont au-delà des limites immédiates du projet. Tous ces 2 groupes d'acteurs bénéficieront de gains sociaux, économiques ou des avantages environnementaux provenant de la technologie, de la méthodologie ou du transfert de connaissances permis par la recherche qui sera menée ; les groupes cibles immédiatement and les bénéficiaires après la dissémination des *Résultats* du projet. Ils devront être identifiés à l'intérieur, par exemple, du ménage, de la communauté villageoise ou de la communauté régionale/nationale.

Suppositions critiques

Expliquer particulièrement les suppositions critiques à chaque niveau du cadre logique. Les suppositions importantes sont des conditions externes ou sont des facteurs pour lesquels le projet n'a pas de contrôle direct ou complet, mais desquels dépendent la réalisation des *Résultats* l'atteinte des objectifs. Pour plus d'information, voir Chapitre 2, page 14 sur l'élaboration du cadre logique.

Budget récapitulatif

Le budget récapitulatif devra prendre en compte l'inflation anticipée, et se maintenir à un minimum conséquent pour la réalisation des *produits* du projet.

^{1,2} Activités proposées	An 1	An 2	An 3	Total
Activité 1		Pour les projets méthodologiques une estimation des dépenses basées sur les <i>activités projetées</i> est requise pour les années suivant l'An 1		
Activité 2				
Activité ...n				
³ Frais généraux				
³ Imprévus				
TOTAUX				

¹ Les taux pour les voyages et la subsistance devront s'aligner sur les normes institutionnelles des organisations impliquées dans la proposition. Des documents certifiés prouvant que les lesdits taux sont officiels devront accompagner la Note conceptuelle de projet. Ceux-ci devront se situer à un niveau minimum conséquent avec la réalisation des Résultats décrits dans la Note conceptuelle de projet.

² Une justification entière pour l'acquisition d'équipement sera requise dans la proposition de projet.

³ Le montant total des *Frais généraux* et des *Imprévus* ne devra pas dépasser 15%, et devra, dans les tous cas, se situer à un niveau minimum réaliste. Au cas où les organisations du secteur privé doivent payer des taxes additionnelles, le Secrétariat du CORAF/WECARD devra être consulté.

Annexe B: Format pour les Profils Organisationnels

1. PROFIL ORGANISATIONAL – ONGs et Organisations Communautaires de base (OCB)

Les ONGs et les OCB qui désirent assurer la coordination/organisation leader ou porteuse d'une proposition devra compléter ce formulaire. Des informations supplémentaires pourront être consignées sur une feuille séparée et attachée à ce formulaire. Aucune des informations données ici ne seront divulguée sans votre consentement. Elles devront être transmises au même moment, mais séparées de la Note Conceptuelle de projet.

Nom de l'organisation	
Type d'organisation [locale, régionale, nationale]	
Détail des Contacts [adresse, téléphone, fax, e-mail]:	
Date d'enregistrement et numéro d'immatriculation	
Date de démarrage des activités de l'organisation:	
Système de comptabilité:	
Date du dernier renouvellement de l'enregistrement:	

Description du travail							
Type de travail	Région or zone	Ménages couverts / personne de contact			Période du travail	Fonds mobilisés	Source de financement
		Total	Femmes	Hommes			
Travaux passés							
Des lignes supplémentaires peuvent être ajoutées pour donner des détails sur une feuille séparée							
Travaux en cours							
Des lignes supplémentaires peuvent être ajoutées pour donner des détails sur une feuille séparée							
Si vous disposez de fonds propres, décrivez brièvement comment ils ont été générés							
Liste des objectifs majeurs de votre organisation mentionnés dans l'acte d'enregistrement de votre organisation.							
Comment avez-vous analysé la situation agricole/élevage et sociale de la zone ?							

Y a-t-il une Communauté ou autre qui a contribué à votre programme?
Expliquez brièvement quel type de relation/coordination votre Organisation entretient avec d'autres organisations?
Votre Organisation met-elle l'accent sur les questions du genre ? Si oui, à quel niveau (par exemple, au niveau du recrutement du personnel, des responsabilités du personnel, au niveau des bénéficiaires dans la participation/prise de décision/bénéfice provenant du programme) ?

Ressources humaines dans l'organisation			
Nom des personnes	Position dans l'organisation	Formation et qualification	Domaine et nombre d'années d'expérience
Des lignes supplémentaires peuvent être ajoutées pour donner des détails sur une feuille séparée			
PUBLICATIONS RECENTES [titres and références] par l'organisation and son personnel			

La taille des cases dans ce formulaire a été réduite pour les besoins de la présentation. Des copies dures ou électroniques des formulaires peuvent être obtenues auprès du Secrétariat du CORAF/WECARD. La version électronique peut aussi être téléchargée à partir du site Web du CORAF/WECARD

<http://www.coraf.org>